

COMMUNE DE HINDISHEIM

**Rénovation et transformation d'une maison individuelle dite
« Maison des Sœurs » :
Création d'une Maison d'Assistants Maternels (MAM) au rez-
de-chaussée et d'un logement à l'étage**



137 place du 26 novembre 67150 HINDISHEIM

PROGRAMME

Mars 2025

PLAN DU PROGRAMME

| | |
|---|-----------------|
| <u>I. DONNEES RELATIVES AU PROJET ET A SON ENVIRONNEMENT</u> | <u>3</u> |
| A. CONTEXTE GENERAL | 3 |
| B. INTERVENANTS | 3 |
| <u>II. VISITE SUR SITE</u> | <u>3</u> |
| <u>III. PLANNING</u> | <u>3</u> |
| <u>IV. ENVELOPPE FINANCIERE PREVISIONNELLE</u> | <u>3</u> |

I. Données relatives au projet et à son environnement

A. Contexte général

La Commune de HINDISHEIM souhaite réaliser une rénovation complète du bâtiment avec création d'un logement et d'une Maison d'Assistants Maternels (MAM) situé 137 place du 26 novembre.

Ces travaux comprendront notamment :

- L'extension du bâtiment,
- La réfection de la toiture,
- L'isolation,
- La création d'une rampe PMR,
- La rénovation intérieure complète.

Le concepteur sera chargé d'une mission complète de maîtrise d'œuvre comprenant notamment les éléments de mission suivants :

AVP/ PRO/ AMT / EXE / DET/ AOR

B. Intervenants

Les travaux seront effectués sous la maîtrise d'ouvrage de la :

Mairie de HINDISHEIM

130 Rue de la Gare - 67150 HINDISHEIM

Tél : 03-88-64-26-22

mairie@hindisheim.fr

II. Visite sur site

Une visite obligatoire sur site est prévue sur rendez-vous.

Une attestation de présence sera remise à l'issue de la visite

III. Planning

Les travaux sont prévus entre septembre 2025 et août 2025.

IV. Enveloppe financière prévisionnelle

L'enveloppe financière globale réservée aux travaux par le maître d'ouvrage est fixée à :

400 000 € H.T.

Elle ne comprend pas les dépenses relatives :

- les honoraires de mission de maîtrise d'œuvre et bureaux d'études
- les frais annexes (sondages, reproduction documents, publication, etc...).